

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapur PU Parkett Komp. B 0.89 kg

Date de révision: 26.02.2024

Code du produit: 166614

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Klebapur PU Parkett Komp. B 0.89 kg

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Durcisseur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Sika Schweiz AG	
	VE Klebag	
Rue:	Herdern 13	
Lieu:	CH-6373 Ennetbürgen	
Téléphone:	041 624 40 50	Téléfax: 041 620 62 85
e-mail:	info@klebag.ch	
Interlocuteur:	Dr. W. Gaede	Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten)
e-mail:	gaede.wolfgang@klebag.ch	
Internet:	www.klebag.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:079 372 40 56
STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Acute Tox. 4; H332
Skin Sens. 1; H317
STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer
di-isocyanate d'hexaméthylène**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapur PU Parkett Komp. B 0.89 kg

Date de révision: 26.02.2024

Code du produit: 166614

Page 2 de 8

	des yeux/du visage/une protection auditive.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales..

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Colles polyuréthaniques sans solvant

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
28182-81-2	Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer			100.0 %
	500-060-2			
	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H332 H317 H335			
822-06-0	di-isocyanate d'hexaméthylène			< 0.10 %
	212-485-8	615-011-00-1		
	Acute Tox. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H331 H315 H319 H334 H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
28182-81-2	500-060-2	Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer	100.0 %
	par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1.5 mg/l (poussières ou brouillards)		
822-06-0	212-485-8	di-isocyanate d'hexaméthylène	< 0.10 %
	par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0.5 mg/l (poussières ou brouillards) Resp. Sens. 1; H334: >= 0.5 - 100 Skin Sens. 1; H317: >= 0.5 - 100		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après inhalation

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapur PU Parkett Komp. B 0.89 kg

Date de révision: 26.02.2024

Code du produit: 166614

Page 3 de 8

cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Demander immédiatement un avis médical.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Réactions allergiques

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. mousse résistante à l'alcool**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique).**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Evacuer les personnes en lieu sûr. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Pour les non-secouristes

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Pour les secouristes

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Colmater les bouches de canalisations.

Pour le nettoyage

Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable kieselguhr. liant universel. Sciure de bois. liant chimique, à teneur acide. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebpur PU Parkett Komp. B 0.89 kg

Date de révision: 26.02.2024

Code du produit: 166614

Page 4 de 8

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation d'aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Tenir à l'écart de: denrées alimentaires boissons aliments pour bétail

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger contre: humidité. Ne pas stocker ensemble avec: Acide. amines.

Conseils pour le stockage en commun

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
822-06-0	Diisocyanate d'hexaméthylène (HDI) (mesuré comme NCO total)	-	0,02		VME 8 h	
		-	0,02		VLE courte durée	

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
822-06-0	Diisocyanate d'hexaméthylène (HDI)	Héxaméthylèndiamine (après hydrolyse) (g créatinine)	15 µg/l	U	b

Conseils supplémentaires

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Tenir compte

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapur PU Parkett Komp. B 0.89 kg		
Date de révision: 26.02.2024	Code du produit: 166614	Page 5 de 8

des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton)
Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite effet prolongé. en fortes concentrations. Modèles de protection respiratoire recommandés : Filterkombination A1-P2 (Kennfarbe braun - weiss)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	caractéristique	
		Testé selon la méthode
Point de fusion/point de congélation:	- 37 °C	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé	
Inflammabilité:	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé	
Point d'éclair:	158 °C	
Température d'auto-inflammation:	445 °C	
Température de décomposition:	non déterminé	
Viscosité cinématique:	non déterminé	
Hydrosolubilité:	Réactions avec: Eau	
Pression de vapeur:	0.03 hPa	OECD 104
(à 20 °C)		
Pression de vapeur:	non déterminé	DIN EN 12
Densité (à 20 °C):	1.17 g/cm³	
Densité apparente:	non applicable	

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Viscosité dynamique:	1200 mPa·s
(à 25 °C)	
Durée d'écoulement:	non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de risques spéciaux à signaler.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapur PU Parkett Komp. B 0.89 kg

Date de révision: 26.02.2024

Code du produit: 166614

Page 6 de 8

10.4. Conditions à éviter

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

10.5. Matières incompatibles

aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

ETAmél calculé

ATE (inhalation vapeur) 11.00 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 1.500 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
28182-81-2	Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer				
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1.5 mg/l			
822-06-0	di-isocyanate d'hexaméthylène				
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0.5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. Peut provoquer une allergie cutanée. (Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer; di-isocyanate d'hexaméthylène)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Hexamethylen-1,6-diisocyanat Homopolymer)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Toux, dyspnée.

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapur PU Parkett Komp. B 0.89 kg

Date de révision: 26.02.2024

Code du produit: 166614

Page 7 de 8

Autres informations

aucune

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Wassergefährdungsklasse 1 (Selbsteinstufung): schwach wassergefährdend

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Le résidu doit rester sous surveillance.

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

070208 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de matières plastiques, de caoutchouc et de fibres synthétiques; Autres résidus de réaction et de distillation; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

070208 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de matières plastiques, de caoutchouc et de fibres synthétiques; Autres résidus de réaction et de distillation; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Klebapur PU Parkett Komp. B 0.89 kg

Date de révision: 26.02.2024

Code du produit: 166614

Page 8 de 8

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 74, Inscription 75

Législation nationale**Information supplémentaire**

EMICODE: EC1 PLUS - sehr emissionsarm, Plus gemäss GEV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)